



Recherche des bénévoles pour sa permanence juridique pour les demandeurs d'asile et réfugiés

L'ACAT-France est une ONG de défense des droits de l'homme qui milite pour l'abolition de la torture et de la peine de mort partout dans le monde, et pour le respect et la promotion du droit d'asile en France.

Grâce à son réseau international (29 ACAT dans le monde, statut consultatif auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe à travers la FIACAT) et national (participation à la Coordination française du droit d'asile, à la commission nationale consultative des droits de l'Homme, membre de l'ANAFE...), l'ACAT-France apporte un soutien juridique aux demandeurs d'asile.

En tant que bénévole au sein du service « Asile », vous pourrez :

- Recevoir, conseiller et soutenir les demandeurs d'asile dans leurs démarches auprès des Préfectures, de l'OFPRA, de la Cour Nationale du Droit d'Asile ;
- Aider les Réfugiés dans leur demande de rapprochement de famille ;
- Réagir en cas de mesure d'éloignement (rédaction de recours au tribunal administratif) ;
- Acquérir des connaissances sur les pays d'origine des demandeurs d'asile et sur l'actualité des droits de l'homme dans ces zones.

Vous intégrerez une équipe dynamique composée de plusieurs bénévoles et d'une salariée. Vous serez soutenu et encadré dans votre travail et bénéficierez de formations régulières pour actualiser vos connaissances sur la situation des droits de l'homme dans diverses zones géographiques, le droit d'asile et le droit des étrangers en général.

Profil:

- Dynamisme et engagement en faveur du droit d'asile
 - Connaissance du droit des étrangers, du droit d'asile ou du contentieux administratif
 - bonnes capacités rédactionnelles;
 - maîtrise de l'outil informatique
- Début : dès que possible
- Disponibilité : lundi ou/et jeudi au minimum une ½ journée

Contact : Florence BOREIL Responsable Programmes France (Asile et Lieux Privatifs de Liberté)

Tel : 01 40 40 40 28

E mail : florence.boreil@acatfrance.fr